Brevet d'histoire-géographie 2020 : Polynésie, septembre 2020

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2020 « Polynésie », septembre. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents (20 points)

Géographie – Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique

Document 1 – Le tourisme dans les territoires ultramarins

> « Le tourisme est devenu une activité majeure de la France d'outre-mer. À partir de la fin des années 1960, des aéroports s'organisent pour le trafic international. Cinq grands aéroports structurent alors le marché touristique ultramarin : Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Saint-Denis, Nouméa et Papeete. Les infrastructures d'accueil des touristes s'amplifient et se diversifient. L'implantation d'une hôtellerie internationale (groupe Accor) et de villages de vacances (Club Méditerranée, UCPA) se met en place à un rythme relativement lent. Des concentrations hôtelières, bien reliées à l'aéroport international et à la ville principale, se forment dans les Antilles. En Guyane et surtout à la Réunion, c'est une autre forme de tourisme, vert et sportif, aujourd'hui en forte expansion, qui se développe. »

Source : Yves Colombel et Daniel Oster, La France, Territoires et aménagement face à la mondialisation, Nathan, 2014.

Document 2 – Bora-Bora dit non aux méga-paquebots

Un paquebot dans le lagon de Bora-Bora.

> À la demande du maire de Bora Bora, Gaston Tong Sang, les paquebots se feront moins nombreux dans le lagon de Bora Bora à partir de 2022, pour préserver la qualité du séjour sur la perle du Pacifique, ainsi que son écosystème.
>
> […] Le tavana de Bora Bora craint pour l'écosystème. Il s'alarme de voir plusieurs spots du lagon envahis de visiteurs à chaque escale d'un paquebot.

> Et s'inquiète de la pollution de l'air, de la contamination possible du lagon par des algues, et par le bruit des énormes moteurs qui font fuir le poisson.
>
> […] Gaston Tong Sang n'est pas opposé à l'industrie de la croisière, dit-il, mais il souhaite pour son île un développement à l'image de ce qui a été fait dans l'hôtellerie : des unités moins grandes mais luxueuses : « Je suis totalement d'accord quand j'entends la compagnie Le Ponant annoncer la construction de deux paquebots de 200, 300 passagers, très haut de gamme, et une fois dans le lagon ils coupent les moteurs et naviguent à l'électrique. »

Source : site internet de Radio 1, Caroline Perdrix, 20 janvier 2020.

Questions

Document 1

1. Quelles sont les infrastructures qui ont permis le développement du tourisme dans l'outre-mer français ? **(3 points)**
2. Quelles sont les formes de tourisme qui apparaissent aujourd'hui dans ces territoires ? **(2 points)**

Document 2

3. Quels sont les atouts touristiques de Bora-Bora ? **(3 points)**
4. Relevez dans le texte les arguments du maire de Bora-Bora pour dire non à la venue de méga-paquebots dans son île. **(6 points)**

Documents 1 et 2

5. D'après les documents et vos connaissances, expliquez comment dans les territoires d'outre-mer français, les acteurs du tourisme essayent de réunir développement touristique et développement durable. **(6 points)**

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères (20 points)

Histoire – La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur des exemples étudiés en classe, décrivez le régime de Vichy et expliquez sa politique de collaboration entre 1940 et 1944. **(14 points)**
2. Placez et datez sur la frise chronologique en annexe les évènements suivants **(6 points)** :
   - La Grande Guerre (début et fin)
   - Le bombardement de Papeete
   - Le Front Populaire
   - La Seconde Guerre mondiale (début et fin)

Annexe – Frise chronologique à compléter, graduée de 1900 à 1950.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'EMC (10 points)

Le droit et la règle – Acquérir et partager les valeurs de la République



Document 1 – La condition de l'enfant. Bande dessinée, Eric Takukam, www.cefase.org/bandes-dessinees-sur-condition-de-l-enfance.

> « Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le nombre d'enfants qui travaillent dans le monde serait encore de 152 millions à exécuter des tâches dangereuses ou compromettant leur éducation comme l'élevage de bétail, le ramassage des ordures, l'extraction minière... Sans compter les milliers d'enfants-soldats recrutés par les forces armées gouvernementales pour servir de combattants, de porteurs ou de cuisiniers. Selon l'OIT, 4,3 millions de garçons et de petites filles seraient réduits en esclavage à ce jour. Aujourd'hui encore, un enfant africain sur cinq travaille. »

Source : www.socialmag.news/18/09/2019.

Document 2 – La Convention internationale des droits de l'enfance, 1989

> La Convention comporte 54 articles, énonçant que chaque enfant a :
>
> - le droit d'aller à l'école
> - le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
> - le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
> - le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir.

Questions

Document 1

1. Que veut montrer l'auteur de la bande dessinée sur le travail des enfants ?

Document 2

2. D'après le document 2, citez deux droits des enfants qui ne sont pas respectés dans la bande dessinée. Justifiez votre réponse.

Documents 1 et 2

3. Relevez dans les documents ce qui montre que l'enfant de la bande dessinée est exploité.
4. Depuis quelques jours, votre meilleur ami ne vient plus à l'école. Il vous explique qu'il doit vendre des gâteaux pour avoir des revenus. Expliquez-lui à votre tour que ses droits ne

sont pas respectés et que venir à l'école est important. Votre réponse ne comportera aucun élément d'identité ou de signature.